



1- MOT DE BIENVENUE

Le directeur de l'école Belle-Vallée, monsieur Martin Fréchette, souhaite la bienvenue aux sept (7) parents et membre du personnel présents. L'avis de convocation a été envoyé aux parents de Belle-Vallée le 8 septembre 2022, soit 5 jours avant la tenue de l'assemblée générale.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-AG220913

IL EST PROPOSÉ par madame Karine Boudreault que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 SEPTEMBRE 2021

02- AG220913

IL EST PROPOSÉ par madame Patricia Ladouceur que le procès-verbal de cette assemblée générale soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4- COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Après consultation auprès du conseil d'établissement de l'école Belle-Vallée, le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy a déterminé que 6 parents feront partie du Conseil d'établissement de l'école Belle-Vallée pour l'année scolaire 2022-2023.

Étant donné que 6 parents siègent au C.É de l'école Belle-Vallée, que mesdames Karine Boudreault, Julie Lavallée et monsieur Marc-Olivier Lacasse ont terminé leur mandat à la fin de l'année scolaire 2021-2022, il y a 3 postes d'un mandat de 2 ans à combler. Aussi, un poste pour l'école de St-Justin d'un mandat d'un an, en remplacement de madame Pascale Houde, est à combler.

4- a) PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.



**5- PROCÉDURE ET ÉLECTION AUX POSTES DE REPRÉSENTANTS AU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

a) NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ÉLECTION

03- AG220913

IL EST PROPOSÉ par madame Sabrina Bayeur, que monsieur Martin Fréchette agisse comme président d'élection. Monsieur Fréchette accepte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

b) NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

04- AG220913

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Lavallée, que madame Martine Diamond agisse comme secrétaire d'élection. Madame Diamond accepte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

c) NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS

05- AG220913

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Lavallée de nommer mesdames Patricia Ladouceur et Ménaïk Bleau pour qu'elles agissent comme scrutatrices. Mesdames Ladouceur et Lavallée acceptent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

d) MISE EN NOMINATION DES CANDIDATS

Le président d'élection procède à l'appel de candidatures pour le poste de Marie-Immaculée.

Aucune proposition n'est faite puisqu'aucun des parents présents n'a un enfant fréquentant la bâtisse de Marie-Immaculée.

Le président d'élection procède à l'appel de candidatures pour le poste de St-Joseph.

Madame Karine Boudreault PROPOSE madame Sabrina Bayeur.

Madame Bayeur accepte.

Madame Sabrina Bayeur PROPOSE madame Roxanne Pelletier.

Madame Pelletier accepte.

Madame Ménaïk Bleau PROPOSE madame Karine Boudreault.

Madame Boudreault accepte.

06- AG220913

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Fréchette de clore la période d'appel de candidatures pour le poste de St-Joseph.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

École Belle-Vallée

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents
tenue le 13 septembre 2022 à 19 h,
à l'école Belle-Vallée, édifice Rinfret,
au 1831, rue Rinfret à Ste-Ursule, Québec, J0K 3M0



Le président d'élection demande à chaque candidate de se présenter afin de faciliter le vote puis fait la lecture de la procédure d'élection et demande le vote secret.

Les scrutatrices font le dépouillement des votes.

EST ÉLUE À LA MAJORITÉ POUR UN MANDAT DE 2 ANS :

- Madame Karine Boudreault pour le poste de St-Joseph

07- AG220913

Monsieur Martin Fréchette propose que le poste de Marie-Immaculée qui n'a pas été comblé, le soit par un parent dont l'enfant fréquente l'une ou l'autre des écoles de Maskinongé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président d'élection procède à l'appel de candidatures pour le poste de Maskinongé.

Madame Roxanne Pelletier PROPOSE sa candidature _____.

Madame Sabrina Bayeur PROPOSE sa candidature _____.

08- AG220913

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Fréchette de clore la période d'appel de candidatures pour le poste de Marie-Immaculée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président d'élection demande à chaque candidate de se présenter afin de faciliter le vote puis fait la lecture de la procédure d'élection et demande le vote secret.

Les scrutatrices font le dépouillement des votes.

EST ÉLUE À LA MAJORITÉ DES VOIX POUR UN MANDAT DE 2 ANS :

- Madame Sabrina Bayeur pour le poste de Maskinongé

Le président d'élection procède à l'appel de candidatures pour le poste de Belle-Vallée.

Madame Chantal Lacasse PROPOSE sa candidature _____.

Madame Julie Lavallée PROPOSE sa candidature _____.

Madame Roxanne Pelletier PROPOSE sa candidature _____.

École Belle-Vallée

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents
tenue le 13 septembre 2022 à 19 h,
à l'école Belle-Vallée, édifice Rinfret,
au 1831, rue Rinfret à Ste-Ursule, Québec, J0K 3M0



09- AG220913

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Fréchette de clore la période d'appel de candidatures pour le poste de Belle-Vallée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président d'élection demande à chaque candidate de se présenter afin de faciliter le vote puis fait la lecture de la procédure d'élection et demande le vote secret.

Les scrutatrices font le dépouillement des votes.

EST ÉLUE À LA MAJORITÉ DES VOIX POUR UN MANDAT DE 2 ANS :

- Madame Julie Lavallée pour le poste de Belle-Vallée

Le président d'élection procède à l'appel de candidatures pour le poste de St-Justin en remplacement de madame Pascale Houde pour un mandat d'un an.

Madame Patricia Ladouceur PROPOSE madame Chantal Lacasse.

Madame Lacasse accepte.

10- AG220913

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Fréchette de clore la période d'appel de candidatures pour le poste de St-Justin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

EST ÉLUE À LA MAJORITÉ DES VOIX POUR UN MANDAT DE 1 AN :

- Madame Chantal Lacasse pour le poste de St-Justin

e) ÉLECTION AU POSTE DE REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Le directeur fait la lecture du rôle du représentant au comité de parents.

Parmi les membres, le président d'élection fait l'appel des candidatures.

Madame Sabrina Bayeur PROPOSE Ménaïk Bleau.

Madame Bleau accepte.

11- AG220913

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lavallée que madame Bleau soit nommée comme représentante au comité de parents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



f) ÉLECTION D'UN SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS

12- AG220913 IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lavallée que madame Sabrina Bayeur soit nommée substitut au comité de parents. Madame Bayeur accepte.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

g) RÉOLUTION POUR LA DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE

13- AG220913 Madame Patricia Ladouceur PROPOSE la destruction des bulletins de vote.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6- FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS

Le directeur fait la lecture à l'assemblée d'un document regroupant les articles de la *Loi sur l'instruction publique* définissant clairement le sens et les responsabilités de l'O.P.P.

14- AG220913 IL EST PROPOSÉ PAR madame Ménaïk Bleau de ne pas former un O.P.P. par bâtisse.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7- TIRAGE

Suite à une recommandation du conseil d'établissement datant du 7 juin 2021, nous avons procédé au tirage de 4 prix de présence d'un montant de 25,00 \$ qui seront déposés dans le compte-étudiant de l'enfant. Les gagnants sont :

- Sabrina Bayeur
- Ménaïk Bleau
- Chantal Lacasse
- Patricia Ladouceur

Félicitations aux gagnantes!

École Belle-Vallée

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents
tenue le 13 septembre 2022 à 19 h,
à l'école Belle-Vallée, édifice Rinfret,
au 1831, rue Rinfret à Ste-Ursule, Québec, J0K 3M0



8- VARIA

- a) Parents substitués : Le directeur demande au parent non élu si elle désire être parent substitut au conseil d'établissement. Madame Roxanne Pelletier accepte.
- b) Date de la première rencontre du CÉ : La première rencontre du conseil d'établissement est prévue le 26 octobre prochain.

9- LEVÉE DE LA RÉUNION

15- AG220913

À 20 h 02, madame Sabrina Bayeur, propose la levée de l'assemblée.

Martine Diamond

Martine Diamond
Secrétaire d'assemblée